



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

SYNTHESE DES ASSISES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

CONCERTATIONS DECONCENTREES

POUR L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE DU 30 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 2013

SYNTHESE DES ASSISES DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

Journées de concertation dans les territoires

Au mois d'octobre 2013, les personnels de l'éducation prioritaire ont été invités à participer à la concertation organisée dans le cadre des assises de l'éducation prioritaire. Ce temps d'échange fait suite à l'élaboration, au printemps 2013, du rapport diagnostic publié le 17 juillet. Il s'agissait de le faire partager, de le compléter en tenant compte des remontées du terrain, de recueillir réflexions et suggestions, autour des six thèmes de travail choisis. L'ensemble des contributions des différentes réunions, qui se sont tenues dans toute l'académie d'Aix-Marseille, représentait plus de 300 pages de compte-rendus. Toutes les contributions sont consultables sur le site académique. Ce document permet de dégager les principaux points de consensus et de connaître ceux qui font débat. Ces conclusions seront présentées lors des assises interacadémiques, qui se tiendront le 4 décembre et qui rassembleront plus de 400 personnes issues des académies d'Aix-Marseille, de Nice et de la Corse.

Introduction

L'académie d'Aix-Marseille rassemble 35 réseaux ECLAIR (dont 3 LP) et 68 réseaux RRS (dont 3 lycées). L'académie compte aussi 3 réseaux privés sous contrat (sur 9 au niveau national).

L'Education prioritaire concerne aujourd'hui 21,4% des écoliers, 23,4% des collégiens et 11% des lycéens de l'académie. Au niveau national, les pourcentages sont respectivement :17,9 % d'écoliers, 19,6% de collégiens, et 1,95 % des lycéens.

L'ensemble des personnels de l'éducation prioritaire ainsi que les partenaires ou parents invités ont pris part à la consultation. Les IA-IPR ont apporté leur expertise.

Les pilotes de ces réseaux et établissements ont été réunis le 20 septembre. Le 26 septembre, une réunion complémentaire a rassemblé les partenaires (fédérations de parents d'élèves, organisations syndicales, partenaires du monde socio-éducatif, etc.).

Ces deux réunions ont permis de présenter la démarche validée au niveau académique à l'ensemble des parties et des territoires concernés. (voir annexes jointes présentant cette démarche).

Nous tenons à remercier chaleureusement les secrétaires de comité exécutifs et les proviseurs de lycées, ainsi que l'ensemble des pilotes du premier et du second degrés, pour l'investissement et la qualité des contributions réalisées.

Aspects quantitatifs:

Sur l'académie d'Aix-Marseille, 2335 personnes, travaillant dans 191 ateliers, ont participé à ce travail de réflexion collective. Les commissions ont regroupé entre 4 et 45 personnes, mais la grande majorité d'entre elles comprenait entre douze et vingt participants.

Il a été produit plus de 300 pages de compte-rendus dont nous allons résumer les points les plus saillants.

On trouvera ci-dessous le détail de la répartition des commissions qui ont fourni des productions, publiées sur le site académique.

Participation	réseau ECLAIR	réseau de réussite scolaire	lycée	établissement privé	total
établissements du second degré	21	28	9	1	59
commissions réunies	70	87	31	3	191
participants	900	972	452	31	2355

Thème travaillé	nombre de participants	nombre de commissions
Perspectives pédagogiques et éducatives	760	58
Accompagnement et formation	202	15
Travail en équipe, partenariat	622	50
Pilotage et évaluation	316	30
Usages des moyens	162	13
Carte de l'éducation prioritaire	273	24

Avant de présenter le travail par thèmes, nous allons insister sur quelques éléments récurrents que l'on retrouve exprimés par un grand nombre de commissions de travail, se consacrant à des thématiques diversifiées. Il est en effet intéressant de constater que, sur des sujets variés, le consensus se fait pourtant sur des besoins exprimés par une majorité d'acteurs.

1-Du temps pour se réunir

Ce qui frappe à la lecture des contributions, c'est la demande récurrente de temps de concertation et de travail en commun.

Le thème 3 "perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat" est le plus concerné par la question du temps de concertation. Ce sujet y est abordé par 41 commissions sur 50. Pour le thème 1, plus de 50 commissions sur 58 en font de même. Seules les commissions ayant eu lieu en lycée ne semblent pas en faire une priorité.

Si on élargit et que l'on regarde l'ensemble du travail des commissions de l'académie d'Aix-Marseille, on s'aperçoit que près de la moitié des commissions font cette demande, cela représente plus d'un millier de personnes sur l'académie. Une cinquantaine de ces commissions placent cette demande au premier plan.

Cette demande prend des formes diversifiées: "besoins de temps d'échanges institutionnalisés", "libérer du temps pour le travail en équipe", "une heure de décharge pour les professeurs de collège", "formaliser les temps de concertation qui doivent être réguliers", «aller observer d'autres enseignants, du même établissement ou d'un autre degré/cycle ». Il apparaît à la lecture des textes, un besoin de reconnaissance par l'institution, du temps de travail des équipes.

A quoi vont servir ces temps de concertation? La majorité des productions signale à la fois un besoin d'échanges interdegrés et la nécessité de se concerter entre collègues d'un même établissement. Les enseignants de collège sont ceux qui veulent le plus ces réunions et qui réclament davantage cette formalisation du travail en équipe.

2-Des moyens supplémentaires?

Cette demande est récurrente dans les productions des différentes commissions. Mais ce qui frappe, c'est qu'il n'y a pas de consensus sur ce que veulent en priorité les acteurs de l'éducation prioritaire. Certains insistent d'abord sur le seuil du nombre d'élèves par classe, d'autres mettent l'accent sur les demi-groupes. On réclame souvent davantage d'assistants pédagogiques. Ces différentes demandes ne font pas toujours consensus dans les différentes commissions.

3-Des professionnels spécialisés

A cette demande classique, et que l'on retrouve depuis plusieurs décennies en éducation prioritaire, on voit apparaître une demande beaucoup plus significative et originale, celle de pouvoir s'appuyer sur la présence de professionnels spécialisés, permettant d'aider les enseignants à accompagner les situations et les élèves présentant le plus de difficultés. Assistante sociale, infirmière, conseiller d'orientation, psychologue, enseignant spécialisé, les professions demandées varient mais la réalité de la demande est bien là. Les acteurs de l'éducation prioritaire reconnaissent ces spécialistes professionnels sur lesquels ils ont nécessité de s'appuyer pour faire réussir le public avec lesquels ils travaillent.

4-Travailler avec les partenaires ou rester « entre soi »

Ce thème revient de manière régulière dans les contributions. Il a donc paru intéressant de comparer, d'une part, les commissions de travail qui réclamaient davantage de travail en réseau avec les partenaires et, ceux qui, au contraire, affirmaient la nécessité de rester "entre soi" pour être efficaces. Les premières sont largement majoritaires alors que la nécessité de travailler sans les partenaires, soit a disparu, soit apparaît comme un élément qui fait débat.

Ce constat est symptomatique de l'évolution des professionnels en éducation prioritaire, qui comprennent l'intérêt de travailler sur l'élève de manière globale, qui le voient comme un jeune inséré dans un territoire et un contexte qui dépasse le cadre de l'école.

THEME 1 : PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

Ce thème a été travaillé par 18 commissions situées en réseau ECLAIR, 28 en réseau RRS, 11 en lycées, 1 en établissement privé, réunissant 760 participants dans 58 réunions.

Ce qui fait consensus

CLIMAT

On note la nécessité impérieuse dans 50 commissions d'accorder du temps de concertation aux équipes, au sein du même établissement et également dans un cadre interdegrés (Réseau). En effet, il est manifeste que la prise en charge de la spécificité des situations en Réseaux d'Education Prioritaire ne peut se faire sans un consensus total sur la nécessité de travailler ensemble, de façon verticale et horizontale, en se concertant et en communiquant, tant sur les difficultés que sur les réussites et les pratiques efficaces. L'idée de travailler sur des projets communs, fréquemment avancée par les réseaux, va également dans ce sens.

Les réseaux, dans plus de 30 commissions, militent en faveur de l'existence d'un règlement intérieur et d'une charte de bonne conduite, qui soient connus et compris des élèves et de leurs parents, ainsi que de tous les partenaires. Faire apparaître les droits et les devoirs, et bien communiquer sur les attentes en matière de savoir-être est primordial pour 42 commissions. Quelques réseaux, dans le cadre de 8 commissions, font état de cas de violence pour lesquels ils se sentent souvent démunis.

Le consensus se manifeste dans 45 commissions aussi autour de la présence accrue souhaitée de personnels de l'Education Nationale : personnels enseignants, certes, mais aussi des **personnels spécialisés** tels que médecins scolaires, assistantes sociales, infirmières, CO psy, les infirmières pouvant être responsables d'actions éducatives. La présence de médiateurs bien formés est également souvent citée.

Une majorité de réseaux, plus de 45 commissions, avancent le bien-fondé de l'allègement des effectifs, ainsi que des horaires des élèves. Dans le même ordre d'idées de nombreux réseaux (36 commissions) militent en faveur de la mise en place de façon plus massive de la différenciation pédagogique. La question de la formation des enseignants, débutants ou plus expérimentés, est largement évoquée en corollaire.

Renforcer la continuité interdegrés et intercycles de façon concrète (rencontres, observations, documents passerelles, préparations communes, formations, etc.) fait également partie des demandes et est mentionné par la quasi-totalité des commissions. L'importance des locaux est fréquemment citée (25 réseaux). Il serait opportun d'avoir des microstructures, où les protagonistes se connaissent bien. Certains établissements ne sont pas accueillants et les locaux sont vétustes et délabrés. Si les locaux sont accueillants le climat en gagne en sérénité, et le respect des lieux et de la propreté est cité à de maintes reprises.

Le service de la vie scolaire a toute son importance, et certaines synthèses font apparaître le désir de le renforcer, de même que plusieurs réseaux souhaitent voir installée une vie scolaire dans le premier degré.

Afin de mieux prendre en compte les spécificités des élèves en grande difficulté ou décrocheurs, on cite souvent la nécessité d'installer et de développer des classes 'SAS', où l'on travaillerait principalement sur l'estime de soi.

Certains réseaux préconisent de développer l'orientation dès la classe de cinquième.(8 commissions).

Revaloriser le métier d'enseignant, reconnaître la spécificité de l'exercice du métier en EP, et surtout de redorer l'image souvent négative véhiculée par les médias, ces idées sont citées, à de nombreuses reprises, par plus de 40 commissions,

Pour une large part des commissions, il est important de ne pas vouloir installer une vision 'managériale' des EPLE en Eclair, où la nécessité d'un travail en commun et d'une prise en charge collective des problématiques, du suivi des élèves et de l'autorité est incontestable.

D'autres éléments, qui ne sont pas développés aussi massivement, méritent néanmoins d'être mentionnés :

Développer les internats en collège et en LP

Instaurer un tutorat entre élèves

Instaurer le principe de l'adulte référent pour des élèves en difficulté

Mieux lutter encore contre le décrochage

Renforcer l'ouverture sur le quartier et sur les partenaires

Revoir la carte scolaire pour tendre vers plus de mixité

Revoir le rôle des corps d'inspection, pour renforcer un accompagnement des personnels et limiter le caractère sommatif, et parfois de 'sanction', des inspections.

Ne pas avoir de postes partagés (implication des personnels à temps complet).

EXIGENCE et ESTIME DE SOI

La quasi-totalité des réseaux préconise l'extension des maîtres PARE, des RASED, et dans une moindre mesure la co-intervention au sens large.

Majoritairement et massivement, les réseaux pointent la nécessité de la lisibilité des objectifs poursuivis dans les enseignements dispensés, ainsi qu'en matière de vie scolaire et d'orientation des élèves. Cela doit s'inscrire en collège dans le cadre des exigences du Socle Commun. Par ailleurs, il est important que du sens puisse être donné par l'élève aux apprentissages, et que ceci puisse s'accompagner d'un travail sur l'estime de soi. Le

travail sur l'estime de soi est particulièrement évoqué en LP. Parallèlement et avec la même insistance, on pointe l'importance de la pédagogie de l'encouragement et de la différenciation des procédures d'apprentissage au sein de la classe.

La mise en place d'un vrai travail de méthodologie transversale et interdegrés est majoritairement mentionnée. A nouveau la liaison CM2-Sixième constitue un axe stratégique majeur.

Dans le domaine pédagogique également, on évoque dans 29 commissions le statut et le rôle de l'évaluation, qui doit être positive, au service de la progression des connaissances et des compétences. On y défend l'idée que l'évaluation ne doit pas se substituer aux apprentissages, et qu'il convient de développer, pour les enseignants, un travail de réflexion et de formation sur les approches cognitives à privilégier face aux élèves en grande difficulté. La valorisation des réussites de l'élève et le rôle positif de la gestion de l'erreur ne doivent pas se dispenser d'une exigence claire et stable en matière d'apprentissage et de travail scolaire, ainsi qu'au niveau comportemental. La valorisation des élèves passe également par la revalorisation des filières professionnelles et technologiques. Ces idées apparaissent fréquemment dans les compte-rendus.

SUR QUELS TYPES DE BESOINS PRIVILEGIER L'ACCOMPAGNEMENT ET L'AIDE APPORTES AUX ELEVES, ET COMMENT ?

Majoritairement c'est la nécessité de la maîtrise de la langue, du FLE, et des apprentissages fondamentaux qui est mise en avant (37 commissions). De la même façon, il convient de donner du sens aux apprentissages et d'harmoniser les attentes et les pratiques, dans un cadre interdegrés mais également au sein d'une équipe pédagogique.

L'accès à la culture doit être favorisé pour tous les élèves et leur famille.(32 commissions)

La question de la révision des évaluations, pour qu'elles soient davantage en lien avec les réalités concrètes du terrain, est mentionnée à diverses reprises.

D'autres éléments déjà cités pour d'autres questions, reviennent également. Citons en priorité la différenciation pédagogique, le travail en groupes, l'objectif méthodologique, la bonne connaissance des besoins pédagogiques et éducatifs, et la prise en compte de la dimension psycho-sociale.

COMMENT MIEUX INTEGRER LA DIMENSION EDUCATIVE DE L'ECOLE DANS L'ACTE QUOTIDIEN D'ENSEIGNEMENT ?

Il est fait mention à plusieurs reprises, dans 15 commissions, d'une dimension importante du Socle commun, à savoir la notion de 'vivre ensemble' et du devenir de l'élève.

On y parle aussi de la nécessité d'établir un consensus autour des prérequis maîtrisés par tous, mais aussi de la nécessaire bienveillance dont il faut faire preuve envers les élèves. Il est rappelé parfois que le rôle de l'enseignant est à la fois pédagogique et éducatif et que l'un ne peut s'envisager sans l'autre.

A nouveau, d'autres éléments évoqués ailleurs, sont présents, signe de leur importance. Il

s'agit en priorité des questions liées aux effectifs, à la méthodologie à mettre en œuvre, et au maintien d'un certain niveau d'exigence.

Ce qui fait débat

- Quelle place donner à l'évaluation nationale ?
- Quelle est la place du travail à la maison et du travail personnel en général ?
- Tronc commun (collège unique) ou voie simplifiée pour favoriser les réussites ? Programme adapté pour l'EP ?
- Aide ou autonomie ? Quel juste milieu en matière d'étayage ?
- Quelle place donner à chacun en matière éducative de chacun ?
- Comment aborder la question du redoublement ? Quel est son rôle ? Cette problématique a été clairement posée, y compris le problème de la constitution des classes de redoublants, particulièrement en seconde de lycée RRS.
- Comment s'appuyer sur les modèles de réussite à l'étranger ?
- Le problème du rythme de l'enfant et des rythmes scolaires dans le premier degré suscite des questions.
- Si le rôle et la place des parents semble reconnu, comment les impliquer ?
- Quelle continuité ? Quelle cohérence entre les règles de l'école et celles de la famille ?
- Postes à profil pour les enseignants en EP ? Quelle spécificité ?
- L'autorité pose problème, comment l'asseoir ?

THEME 2 : PERSPECTIVES RELATIVES A L'ACCOMPAGNEMENT ET A LA FORMATION

Ce thème a été travaillé par 5 commissions situées en réseau ECLAIR, 5 en réseau RRS, 5 en lycées, réunissant 202 participants sur 15 réunions.

FORMATION et ACCOMPAGNEMENT

En matière **de formation**, la nécessité de développer un aspect particulier de la formation en lien avec l'Education Prioritaire est unanimement pointée dans toutes les commissions, aussi bien en formation initiale que continue, avec un aspect obligatoire en formation continue.

La formation doit être envisagée en termes de contenus construits en lien avec les chercheurs spécialisés dans ce domaine.

La formation initiale devrait également s'envisager partiellement commune entre le premier et le second degré et prévoir un module lié à la gestion des conflits, aux notions juridiques et à l'analyse de pratiques. Dans le même ordre d'idées, les personnels doivent être mieux formés aux techniques d'évaluation.

La formation en début d'exercice en EP constitue également un passage obligé.

La Formation à Distance est une aide non négligeable mais ne doit pas se substituer à la formation en présentiel, qui implique que soit repensée la question des remplacements des professeurs en formation.

En matière d'**accompagnement**, de nombreux réseaux (10 commissions) précisent la nécessité d'organiser systématiquement un accueil pré-rentrée de plusieurs jours, voire une semaine d'intégration des enseignants nouvellement nommés, qui pourraient également bénéficier d'un accompagnement sous forme de compagnonnage. Ceci s'inscrit dans une prise en charge collective de l'autorité et de l'importance de la meilleure connaissance au plus tôt des réalités concrètes du réseau.

L'accompagnement des enseignants peut aussi passer par l'importance prêtée à leur bien-être, ce qui influera inmanquablement sur la stabilité des équipes.

De nombreux réseaux (9 commissions) avancent la mise en place d'un groupe de parole, permettant les échanges entre enseignants et autres membres de la communauté éducative.

D'autres éléments ont également été évoqués, qui gravitent principalement autour de la nécessité de communication et de collaboration :

Travail en inter réseaux

Concertation accrue interdegrés et pluridisciplinaire

Travail en co-intervention dans les classes

Mise en synergie et en cohérence des forces vives du territoire, Education Nationale et hors Education Nationale

Rôle des corps d'inspection dans le cadre du suivi et de la formation des enseignants

Ce qui fait débat

-Comment évaluer les dispositifs existants et les mettre en cohérence avec la relance de l'Education Prioritaire ?

-Faut-il réinstaurer la bivalence? Installer des postes à profil? Faut-il réduire l'équipe pédagogique à 5 à 6 enseignants par classe ? D'une manière plus générale, quels profils pour les enseignants en EP ?

-Faut-il instaurer un pré mouvement pour l'EP pour mieux anticiper la rentrée scolaire?

-Quelle définition du statut des personnels référents?

THEME 3: PERSPECTIVES RELATIVES AU TRAVAIL EN EQUIPE, EN RESEAU, EN PARTENARIAT

Ce thème a été travaillé par 20 commissions situées en réseau ECLAIR, 26 en réseau RRS, 4 en lycées, réunissant 612 participants pour 50 réunions.

Comme nous l'avons signifié en introduction, une demande fait consensus: **disposer de temps de concertation**. Elle est présente dans 41 compte-rendus sur 50 et apparaît souvent en premier dans le texte, avec parfois de longs développements. Les qualificatifs sont variables ("temps d'échanges", "heure(s) de concertation", "moments de décharge d'élèves"). Ils sont souvent accompagnés de l'expression "institutionnalisées" ou "institutionnel".

A quoi doit servir ce temps dégagé? Ce qui est partagé, c'est la nécessité de disposer de temps pour travailler ensemble, échanger et construire des projets. Ce qui est plus varié, c'est les personnes autour de la table de réunion: concertation intra ou inter-cycles, inter degré, discussion avec les partenaires extérieurs. Certains signalent la nécessité de disposer de temps pour des échanges de pratiques.

Quelques citations: "plus d'heures pour effectuer un réel travail d'équipe: entre les enseignants de chaque degré, entre enseignants et partenaires, entre enseignants école/collège. Toutes ces concertations doivent être inscrites sur le temps de service".

"plus de temps pour la constitution des projets ou la liaison - restructurer le temps de concertation en inter-degré"

"se donner les moyens de cette concertation: temps de concertation inclus dans l'emploi

du temps des enseignants (de la maternelle au lycée), une journée supplémentaire de pré-rentrée (pris par exemple sur la journée de solidarité)"

"temps de concertation hebdomadaires: 1 h institutionnalisée pour le collège (gestion des classes, des actions, construire des projets pluridisciplinaires, évaluation des dispositifs) besoins pour les professeurs du premier degré d'avoir des décharges de service pour assister aux équipes de suivi."

Derrière ce thème largement majoritaire, c'est celui de **l'importance de la parentalité** qui est le plus cité puisqu'il est abordé par 19 commissions sur 50. Les participants sont parfaitement conscients de la nécessité d'associer les parents à la réussite de leurs enfants. La notion de coéducation commence à apparaître. Mais si les constats affirment cette nécessité, les commissions ont des difficultés à imaginer des dispositifs efficaces pour les faire participer à la vie des établissements.

Quelques citations: "ramener les parents vers l'école"; "parents: acteurs de l'équipe?"; "développer les projets fédérateurs destinés à les faire venir".

Ensuite, c'est **la relation partenariale** qui est le thème le plus cité, puisque 18 groupes s'en font l'écho. Si une seule production réclame "l'entre-soi" éducation nationale, toutes les autres, au contraire, affirment l'absolue nécessité de travailler avec des partenaires. Ce travail avec les partenaires semble plus développé et plus demandé en ECLAIR qu'en RRS. Souvent, le manque de connaissances de ces partenaires est évoqué.

Pour la relation partenariale comme pour la parentalité, on retrouve des demandes sur le temps d'échanges puisqu'il est réclamé la possibilité de disposer de davantage d'heures pour les rencontres..

Dans ces demandes d'amélioration relationnelle avec les partenaires de l'école, il est souvent cité **les personnes médiatrices**, indispensables pour créer du lien, les entretenir et les développer. A cet égard, l'importance du coordinateur de réseau (ou secrétaire de comité exécutif) est rappelé dans 7 compte-rendus, celui des professeurs référents l'est trois fois. Certains réclament (dans 7 groupes), l'importance d'instances de concertation. Il est cité par exemple des "RASED interdégradés" ou des "cellules de veille interdégradés". Le rôle majeur des personnels sociaux et de santé est parfois rappelé. Enfin, certains soulignent (quatre fois) l'importance du rôle du directeur d'école, qui ne peut pas réaliser ses missions dans de bonnes conditions.

Dans cette réflexion sur le travail en équipe et en réseau, on voit ensuite apparaître de manière importante, le thème **des outils de travail** : annuaires recensant les partenaires et les intervenants, efficacité des outils informatiques, lourdeur des tâches administratives. Ce thème est abordé par 17 commissions. Les participants ont parfaitement compris comment la numérisation des tâches peut améliorer, à terme, et avec les outils adéquats, la qualité du travail en réseau.

Quelques citations: "un logiciel de fonctionnement commun de suivi des élèves et de mutualisation des outils permettant de faire le lien entre le primaire et le collège"; "créer un espace numérique ouvert sur les partenaires"; "une simplification des procédures administratives permettant aux associations de travailler en partenariat avec l'école".

THEME 4 : PILOTAGE / EVALUATION

Ce thème a été travaillé par 14 commissions situées en réseau ECLAIR, 13 en réseau RRS, 3 en lycées, réunissant 316 participants lors de 30 réunions.

Ce qui fait consensus

A nouveau le thème de la concertation est évoqué à de très nombreuses reprises (25 commissions) avec la demande d'un temps de concertation institutionnalisé, pluri catégoriel et interdegrés. On insiste également sur la nécessaire responsabilisation des membres du réseau au sens large ainsi que le décloisonnement et le développement de rencontres et d'actions communes.

La mutualisation des ressources est considérée comme un prérequis, de même que la création d'instances de concertation entre divers partenaires (E.N. et hors E.N.), tout en s'assurant de la validation des partenaires extérieurs.

A l'interne également, la meilleure connaissance des référents et des missions de chacun est indispensable, d'où l'importance de la concertation, de la communication et de la valorisation des réussites, sans pour autant privilégier une démarche d'atteinte de résultats chiffrés qui ne tienne pas compte des spécificités des réseaux.

Pour de nombreuses commissions, des projets inter-réseaux sont aussi à privilégier, de même qu'un dispositif de tutorat CM2-6è autour d'un projet commun, ainsi qu'un projet commun entre les écoles du réseau.

La scolarisation précoce est saluée par 8 commissions comme étant un levier solide pour mieux prendre en charge précocement les difficultés et travailler les objectifs éducatifs et culturels au plus près.

Plusieurs réseaux (9 commissions) souhaitent que des moyens propres soient attribués au premier degré, y compris dans une logique de rééquilibrage des moyens entre le premier et le second degré du réseau.

En matière de mutation, l'idée d'une mutation pour un an pour les jeunes enseignants, à valider au terme de cette période, est proposée par 2 commissions.

Le bien-fondé de l'utilisation de tableaux de bord et de contrats d'objectifs est réaffirmé par 5 commissions.

La demande d'une DGH 'confortable' est régulièrement formulée, afin de pouvoir financer concertation et aménagements pédagogiques divers, qui vont bien au-delà du travail en demi-groupes et du simple dédoublement. En matière de GRH, quelques réseaux souhaitent une sensibilité accrue en matière de décisions rectorales (affectations des personnels, gestion des indemnités, etc.)

La place de l'Inspecteur Référent en Eclair est centrale, mais doit être réaffirmée et affinée. Cet élément est encore plus central pour les secrétaires de comité exécutif. (19 commissions).

En matière d'évaluation, le retour des évaluations nationales est demandé, dans 12 commissions, mais avec au besoin quelques aménagements. L'évaluation doit être utilisée comme levier de la mise en place d'une meilleure mise en œuvre des apprentissages.

Divers réseaux mettent en avant la nécessité de remise à plat de l'existant et soulignent l'effet pervers de l'utilisation qui peut être faite des indicateurs nationaux, creusant l'écart entre les exigences nationales et la réalité du travail en E.P.

Ce qui fait débat

Quelles évaluations (notées ou des compétences)? Pour quels usages ?

Limites du rôle de l'Ecole, comment prendre en compte les réalités géographiques, sociales et sociologiques ?

Faut-il réformer l'évaluation des enseignants?

THEME 5 : PERSPECTIVES RELATIVES A L'USAGE DES MOYENS DISPONIBLES

Ce thème a été travaillé par 6 commissions situées en réseau ECLAIR, 3 en réseau RRS, 3 en lycées, 1 en établissement privé réunissant 162 participants lors de 13 réunions.

Ce qui frappe à la lecture des treize compte-rendus, c'est que ce sujet n'entraîne pas de consensus. La question posée sur "les moyens à privilégier" a entraîné une variété de réponses mais aucune ne revient régulièrement dans les compte-rendus.

Les propositions les plus citées le sont quatre fois. Il s'agit de **l'importance du secrétaire de comité exécutif/coordonateur de bassin** et de la possibilité de **disposer de temps de concertation**, sujet récurrent dans les compte-rendus.

Sont cités trois fois : la réduction de la taille du groupe classe, la nécessité de dédoubler les classes en demi-groupes, le renforcement du nombre de personnels spécialisés (COP, AS, ...), les salaires et indemnités en éducation prioritaire.

Ensuite, on trouve des demandes pour l'individualisation des parcours, l'accompagnement personnalisé, l'école ouverte et les RASED. A noter, plusieurs demandes, que l'on retrouve épisodiquement dans d'autres commissions, pour la gratuité des transports en commun pour les élèves des quartiers.

THEME 6 : PERSPECTIVES RELATIVES A LA CARTE DE L'EDUCATION PRIORITAIRE :

Ce thème a été travaillé par 7 commissions situées en réseau ECLAIR, 12 en réseau RRS, 4 en lycées, 1 en établissement privé, réunissant 273 participants lors de 24 réunions.

La question posée ("*quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir?*") étant relativement fermée, la majorité des commissions se sont attachés à y répondre littéralement. On trouve donc souvent un énoncé de critères, qui ne sont pas forcément hiérarchisés.

Presque toujours, la liste d'indicateurs mélange des données sociales et des critères scolaires.

Beaucoup de groupes de travail insistent sur la nécessité d'être vigilants sur les sorties, avec la crainte de voir l'efficacité de certains réseaux se retourner contre eux, puisque l'amélioration de leurs résultats pourrait les amener à sortir de l'éducation prioritaire.

Les participants du premier degré rappellent parfois la nécessité de faire rentrer les écoles dès la maternelle et de tenir compte des indicateurs dès le premier degré.

La stigmatisation, qu'induiraient les labels, pousse certains à demander la fin de l'éducation prioritaire ou, pour d'autres commissions, on préconise une "harmonisation territoriale en un seul label". Certains proposent de donner des moyens proportionnellement aux critères. Enfin, on demande parfois la cohérence des découpages entre territoires de l'éducation nationale d'une part, et entre ces territoires, les entités administratives et le zonage de la politique de la ville.

Les critères identitaires ou religieux ne font jamais consensus et doivent, pour certains, être écartés

Les correspondants académiques de l'éducation prioritaire

Marena Turin et Rodrigue Coutouly

Coutouly Rodrigue rodrigue.coutouly@ac-aix-marseille.fr

Turin Marena marena.turin@ac-aix-marseille.fr

Secrétariat vie scolaire et éducation prioritaire :
CE.13R SERVICE VIE SCOLAIRE <ce.svs@ac-aix-marseille.fr>

Téléphone : 0442917002

Le site académique Education Prioritaire : http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/jcms/c_53966/fr/accueil

Assises de l'éducation prioritaire #educationprioritaire

Document 4 : demi-journée de concertation, document de cadrage

Afin de faciliter l'organisation de la demi-journée de concertation dans les réseaux, des éléments de cadrage vous sont proposés. Ils comprennent la présentation de modalités d'organisation ainsi que des propositions de questions qui pourront être travaillées par les équipes sur les leviers identifiés pour une efficacité renforcée de l'éducation prioritaire.

OBJECTIFS de la demi-journée de concertation

Cette demi-journée doit permettre aux personnels de l'éducation prioritaire de préparer les assises de manière concrète à travers deux axes :

1. Recueillir les commentaires, réflexions relatives au diagnostic publié en juillet

Le rapport de diagnostic de la MAP a été rédigé sur la base des rapports officiels disponibles sur la politique d'éducation prioritaire et de visites terrain réalisées dans plusieurs académies lors du premier semestre 2013. Les demi-journées de concertation devront permettre d'affiner et compléter les constats du diagnostic en fonction de la diversité des situations académiques. Préalablement à cette demi-journée, chaque acteur de l'éducation prioritaire est invité à prendre connaissance du rapport de diagnostic de la MAP en se connectant sur le site de l'éducation prioritaire où il trouvera :

- Le rapport de diagnostic dans son intégralité ainsi qu'un résumé
- Un diaporama qui en présente les points essentiels.

Adresse du site : www.educationprioritaire.education.fr/

2. Réfléchir aux modalités de mise en œuvre des leviers identifiés dans le diagnostic

Le diagnostic montre clairement qu'il n'existe pas de solution unique pour permettre une meilleure réussite des élèves, mais que plusieurs leviers doivent faire l'objet d'une forte mobilisation et être combinés entre eux pour donner plus de force à l'action menée.

Comment mettre en œuvre ces leviers, mieux que nous ne le faisons aujourd'hui ?

C'est la question fondamentale qui est posée à tous les niveaux de notre système éducatif, et en premier lieu dans les réseaux eux-mêmes.

Les principaux leviers sont déclinés ci-dessous sous forme de questions pour permettre des discussions constructives et faire l'objet du travail en ateliers. Ils sont issus de l'analyse des travaux de la recherche et des comparaisons internationales, confrontés à la pratique de terrain constatée lors des visites en académie. Ils sont regroupés en 6 grandes thématiques (réussite pédagogique et éducative, accompagnement et formation, travail d'équipe et partenariat, pilotage, les moyens et leur utilisation, géographie de l'éducation prioritaire).

PARTICIPANTS

La demi-journée de concertation est organisée par le principal et l'IEN avec l'appui de l'IA-IPR référent dans les ECLAIR (éventuellement le proviseur en cas de présence active d'un lycée dans le réseau). Elle concerne l'ensemble du réseau (école, collège et éventuellement lycée) et tous les personnels : professeurs, personnels d'éducation, personnels sociaux et de santé. Les partenaires du territoire et les représentants des parents d'élèves pourront y être associés.

MODALITES D'ORGANISATION

1. Préparation des échanges

Dans chaque école et chaque collège, l'information relative à la demi-journée de concertation est diffusée. Des moments d'échanges sont possibles pour les préparer. Tous les personnels sont invités à prendre connaissance du rapport de diagnostic et des autres documents disponibles sur le site national « éducation prioritaire ». Vous voudrez bien veiller à leur faire connaître ces documents par les moyens dont vous disposez.

2. Organisation des échanges

L'organisation du travail sera déterminée conjointement par l'IEN et le chef d'établissement, avec l'appui de l'IA-IPR référent pour les ECLAIR. Elle dépendra de la taille du réseau, de ses habitudes de travail, des conditions matérielles. Les modalités peuvent varier d'un réseau à un autre.

L'organisation en ateliers apparaît comme la formule la plus simple. Des ateliers mêlant les différents niveaux d'enseignements seront privilégiés, mais il peut également être décidé, notamment pour les réseaux très importants en personnel, des regroupements par niveau (ou par écoles) avec un groupe qui se consacrera aux liaisons inter degrés.

3. Synthèse des échanges

A l'issue de cette demi-journée, le comité exécutif (ou le cas échéant un groupe de travail) élabore une synthèse à l'aide des deux documents (fichier word) proposés nationalement (réactions au diagnostic et modalités de mise en œuvre des principaux leviers).

L'IEN ou le principal les feront parvenir au DASEN qui les adressera aussitôt au correspondant académique.

Tous les comptes rendus doivent être transmis au correspondant académique avant le 19 octobre (début des congés de Toussaint).

Exemple d'organisation d'une demi journée de concertation

1/ Echanges autour des constats du diagnostic

Durée : 45 minutes Modalités : plénière

Un animateur est désigné, un secrétaire de séance prend note des prises de parole.

Un rappel des principaux points du diagnostic pourra être effectué par la projection du powerpoint mis à disposition (partie 1)

2/ Réflexions collectives autour des modalités de mise en œuvre des leviers identifiés dans le diagnostic (Powerpoint partie 2 ou synthèse du diagnostic en deux pages)

Durée : 1h30 Modalités : ateliers organisés par thématique (voir pages suivantes)

Un secrétaire et un animateur sont désignés pour chaque atelier

Il est souhaitable que les 6 grands thèmes indiqués page suivante soient discutés par chaque réseau ; cela implique la tenue en parallèle des différents ateliers dans plusieurs salles. Pour chacun des thèmes 1, 2, 3 l'équipe choisira la question qui lui semble la plus intéressante à traiter.

La forme proposée dans le document de remontée des échanges peut constituer une aide à l'animation et à la restitution des ateliers : synthétiser les échanges en identifiant 3 points qui font consensus et trois points qui font débat sur la question mise en travail.

3/ Mise en commun des travaux en ateliers

Durée : 45 minutes Modalités : plénière

LISTE DES THEMES ET PROPOSITIONS DE QUESTIONS

Il est souhaitable que les 6 grands thèmes soient discutés par chaque réseau.

Pour chacun des thèmes 1,2,3, l'équipe choisira la question qui lui semble la plus intéressante à traiter

La réussite scolaire et la réussite éducative des élèves reposent sur des leviers bien identifiés :

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

- Que signifie concrètement construire ou conforter une école bienveillante, au quotidien et dans l'acte d'enseignement ?
- Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes?
- Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de comprendre et de réussir ?
- Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?
- Comment travailler la question du langage dans toutes les disciplines, en réseau et dans la continuité ? En particulier par quelles modalités développer l'apprentissage de la langue orale pour les moins de trois ans et la pratique de la production d'écrits à tous les niveaux ?
- En quoi consiste donner des repères essentiels pour une culture commune ? Comment y contribuent les différentes disciplines ?
- Quelle place faut-il donner aux parents d'élèves pour éviter qu'ils ne se sentent ou soient disqualifiés ? Comment faire « alliance »? Comment leur donner toute leur place et pour faire quoi ?
- Comment construire une école qui permet aux élèves et aux personnels de travailler dans un climat serein et apaisé ?
- A quelles conditions l'école peut-elle assurer le bien-être des élèves et des personnels ?
- Comment mieux intégrer la dimension éducative de l'école dans l'acte quotidien d'enseignement ? Par quelles pratiques individuelles et collectives peut-on rapprocher les approches éducatives et pédagogiques ?

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

- Sur quels points et sous quelles formes souhaitez-vous de l'accompagnement et de la formation ? Une réflexion sur les priorités thématiques est aussi bienvenue.
- Quelles modalités d'accueil des nouveaux enseignants vous semblent devoir être développées, dans le réseau et d'une façon plus générale ?

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat

- Quels sont les modalités, outils, organisations, dispositions capables de développer le travail en équipe, de le rendre indispensable en école, au collège, au niveau du réseau? Comment développer un travail collectif, réflexif ?
- Pour votre réseau, sur quelles problématiques et selon quelles modalités l'Ecole doit-elle prioritairement développer le travail en partenariat ?

- Comment le partenariat avec les dispositifs de réussite éducative est-il mis en œuvre et comment évaluez-vous son apport à la réussite des élèves ? Faut-il le faire évoluer et si oui, à quelles conditions et sous quelles modalités ?

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

- Par quelles dispositions/interventions, le pilotage (au niveau local, académique, national) peut-il vous aider dans votre action ? Comment peut-il en particulier en faciliter l'évaluation ?

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

- Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ? *de votre réseau ?*

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

- Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.

(les questions soulignées ont été travaillé dans les réseaux de l'académie d'Aix-Marseille)

Annexe 2 : la démarche de l'académie d'Aix-Marseille

Il a été décidé de demander aux pilotes, lors des demi-journées, de se focaliser sur la partie perspectives de la consultation, tout en leur donnant la possibilité de présenter les constats face au diagnostic comme ils l'entendaient.

Nous avons limités aussi les questions proposées pour lancer les concertations de manière à éviter une forte dispersion des réponses, chercher les points de consensus et les nœuds de débats les plus partagés. Les questions choisis sont soulignés dans les listes ci-dessus.

Le site Education Prioritaire académique (http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/jcms/c_53966/fr/accueil) a été utilisé pour leur fournir des outils permettant de présenter, sur chaque territoire, les enjeux et les constats.

Nous avons choisi, dès le début, de permettre la publicité des débats, en nous engageant à publier sur le site académique toutes les publications qui respecteraient les outils et le découpage déterminés au niveau ministériel. Vous pouvez retrouver l'ensemble des contributions sur le site académique consacré à l'éducation prioritaire.

Les syndicats et les partenaires ont été invités, eux aussi, à contribuer dans ce cadre. Les partenaires et les parents ont été associés localement. Un réseau a réalisé une rencontre entre partenaires et pilotes de l'éducation nationale, qui a donné lieu à contribution. Les réseaux ont unanimement apprécié de pouvoir mettre en place ce temps de réflexion commune et d'échange. Divers réseaux et lycées RRS souhaitent d'ailleurs renouveler un temps d'échange interne sur les principales problématiques liées à l'E.P.

Nous avons demandé à chaque contributeur de noter le nombre de participants aux ateliers, de manière à quantifier les participations et les éléments de consensus.